



Dossier behandeld door  
traité par

Halle, le 11 février 2026

Ref.  
Bijlage(n)  
Annexe(s)

**CONVOCATION A LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE STATUTAIRE 2026**

Le Conseil d'Administration National porte à votre connaissance que la première **Assemblée Générale Nationale Statutaire**, prescrite par l'**article 23 des Statuts**, aura lieu le **vendredi 27.02.2026 à 11h00**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

**ORDRE DU JOUR DEFINITIF**

1. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Statutaires et Extraordinaires Nationales du 03.11.2025 (transmis le 16.01.2026)
2. Plattelands TV – entretien avec Messieurs Patrick Vaernewyck et Kevin Detavernier
3. Approbation des comptes (en annexe)
4. Vote du budget 2025-2026 (en annexe)
5. Fixation du montant de toutes les cotisations pour l'année 2027 (cotisations 2026 en annexe)
6. Fixation des montants des cautions et des forfaits à réclamer pour les frais de procédure devant les chambres RFCB
7. Examen des rapports :
  - a) du Conseil d'Administration National (en annexe)
  - b) financier (en annexe)
  - c) des censeurs (en annexe)
8. Approbation des décisions prises lors des Assemblées Générales au sein des EP/EPR (en annexe)
9. Propositions d'exclusion et demandes de levée d'exclusion et de réhabilitation – néant
10. Nomination des membres d'honneur et émérites – néant
11. Election des Présidents et des membres du Conseil National Consultatif pour appareil mécanique et du Conseil National Consultatif pour système de constatation électronique sur proposition du Conseil d'Administration National (voir liste en annexe)



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid  
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique  
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 II 1500 Halle  
Tel: 02 537 62 11 -- Fax: 02 538 57 21

KBC BE79 4338 2420 0133

[www.kbdb.be](http://www.kbdb.be) - [nationale@kbdb.be](mailto:nationale@kbdb.be)

BIC KREDBEBB

[www.rfcb.be](http://www.rfcb.be) - [nationale@rfcb.be](mailto:nationale@rfcb.be)

- 12. Propositions de modifications aux Règlements RFCB (en annexe) :**
1. Généralités : les termes "assemblée générale provinciale" et "assemblée générale des EP/EPR" seront remplacés par "assemblée provinciale des EP/EPR"
  2. Règlement d'Ordre Intérieur  
Art. 12 (un amendement a été déposé à cet effet), art.13, art. 19 § 2
  3. Règlement Sportif National  
Art. 11 § 4, art. 52 § 5
  4. Code Colombophile  
Nouvel art. 63bis
  5. Règlement Doping  
Art. 1.I, art. 1.II, 1.IV, art. 3 § 1 et dernier §, art. 11.I (introduction d'un point E), art. 11.II
  6. Règlement de Procédure Doping  
Art. 3, nouvel art. 11bis
  7. Code de Déontologie  
Art. 4.3, introduction d'un art. 5 (réhabilitation)
- 13. Examen et décision concernant les amendements introduits par les comités des EP/EPR sur les décisions provisoires du comité sportif national concernant**
- 13.1 la fixation des dates et lieux de lâcher des concours nationaux et internationaux pour la saison suivante**
- 13.2 la fixation des critères des championnats nationaux**  
\*Erreur administrative de terminologie dans la rédaction du texte et situation sportive particulière
- 13.3 l'organisation sportive pour la prochaine saison**
- < AMENDEMENTS INTRODUITS :
- a) Amendement introduit par l'EP du Limbourg en date du 30.01.2026 (en annexe)
  - b) Amendement introduit par l'EP du Brabant flamand en date du 02.02.2026 (en annexe)
  - c) Amendement introduit par l'EP de Anvers en date du 02.02.2026 (en annexe)
  - d) Amendement introduit par l'EP de Flandre orientale en date du 02.02.2026 (en annexe)
- < CONTRE-AMENDEMENTS INTRODUITS :
- a) Contre-amendement introduit par l'EP de Flandre occidentale en date du 05.02.2026 (en annexe)
  - b) Contre-amendement introduit par l'EP de Flandre orientale en date du 06.02.2026 (en annexe)
- 14. Courrier de l'EP de Anvers – demande d'aborder certains points (en annexe)**
- 15. Courrier de l'EP de Flandre orientale – demande d'aborder certains points (en annexe)**
- 16. Business plan 2026 – 2031 – informations complémentaires**
- 17. Rapport audit de la comptabilité RFCB**

Pour le Conseil d'Administration National,

Le Président National,

7.0

Johan De Schouwer